

Contrat d'engagement aux soins entre

Mme ou M.....
Et l'équipe soignante de l'établissement public de Santé de CASTELLANE

Engagement personnel pour une hospitalisation de consolidation en post-sevrage dans le cadre d'une dépendance à substance.

Lors de votre admission vous signez un contrat d'engagement aux soins : c'est un engagement réciproque qui reste votre référence durant votre séjour. Par ce document vous vous engagez, après avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions du séjour à en respecter toutes les conditions.

Je soussigné(e).....
m'engage à respecter les conditions ci-dessous énoncées durant mon séjour dans l'établissement de Santé de Castellane.

Afin de consolider la phase initiale de sevrage. L'objectif de ce séjour est une période de repos incluant des activités obligatoires, de réflexion sur le corps, et de motivation pour un suivi de la dépendance aux produits psychoactifs.

Je m'engage à respecter les conditions suivantes :

- Absence de consommation de boissons alcoolisées, de drogues et de médicaments hors traitement.
- Participation obligatoire et régulière aux soins et activités prescrites au cours du séjour.
- Durant le séjour toute sortie extérieure devra se faire accompagnée par un membre de l'équipe, hors mis le départ et le retour de permission de week-end.
- Respect des règles de fonctionnement de l'établissement, et du règlement intérieur de l'unité qui m'a été présenté.
- Respect de la procédure spécifique prévue en cas d'alcoolisation constatée durant le temps de soins ou en cas de toute introduction d'alcool ou de produits illicites dans l'enceinte de l'établissement (conduit à une exclusion de l'établissement pour rupture du contrat)
- Participation personnelle à la vie de groupe et respect d'autrui dans le cadre de la vie en collectivité
- J'ai bien été informé de la présence proche de personnes âgées dépendantes déambulantes présentes dans le service et m'engage à les respecter avec leur handicap.
- Je suis informé de pouvoir demander à mon médecin responsable, si je le désire, une permission de sortie pour le week-end. Au terme de cette permission lors de mon retour dans l'établissement je me présenterai à l'infirmière en poste afin de me soumettre à un éthylotest.

Le non respect d'une de ces clauses conduit à l'interruption immédiate de mon séjour par rupture de ce contrat.

Conformément à mes droits, je reste cependant libre de mettre fin à tout moment au séjour d'hospitalisation, après avoir discuté avec le médecin responsable.

Fait à Castellane, le

Signature du patient

Directeur ou son représentant